



Quand les profs... COURRIEL

2009-2010

Rédaction: Steve McKay et Diane Lafrance
 Secrétariat: Luc Loignon

Le jeudi
 26 novembre 2009
 (version pour imprimer)

- ACCUEIL
- QUAND LES PROFS
- LE SYNDICAT
- COMITÉS
- DOSSIERS SYNDICAUX
- PUBLICATIONS

Sommaire

- Négociations - Front commun
- Appui à la Coalition SOS Pronovost
- Assurances
- Pandémie
- Fondation-CSN
- À lire

Négociations - Front commun



Plage horaire



SPECS-CSN

475, rue du Cégep
 Pavillon 2, local 54-180
 Sherbrooke (Québec)
 J1E 4K1

819 564-6350 #330
 819 562-6030 - télécopieur



Calendrier des négos

Vous avez reçu dans vos casiers un calendrier des négos. Ce calendrier contient plusieurs informations concernant nos demandes en Front commun. Affichez-le clairement tout comme les collants que nous vous avons distribués, il y a déjà plusieurs semaines.

Une fiche à retourner

Par ailleurs, en feuilletant le calendrier, vous verrez qu'au mois de décembre se trouve une fiche que nous vous demandons de remplir et de retourner, avant le 4 décembre, soit



au local du syndicat (2-54-180) ou de la remettre à vos **représentants du CADES** (comité d'animation départementale et syndicale). Il s'agit de signifier à notre employeur et au gouvernement que nous désirons une convention signée et non un décret comme ce fut le cas en 2005. Toutes les fiches seront envoyées au comité de négociation de la FNEEQ (Fédération nationale des enseignantes et des enseignants du Québec).

Plus jamais de décrets - 15 décembre prochain

En plus de signer la fiche, le 15 décembre prochain, vous serez invités à porter un brassard pour souligner le triste anniversaire du décret de 2005. Des détails vous parviendront sous peu.



Appui à la Coalition SOS Pronovost

Le comité environnement a décidé de faire parvenir une lettre au Premier ministre du Québec pour appuyer la mise en oeuvre des recommandations du **rapport Pronovost** pour une nouvelle politique agricole. Il invite le personnel enseignant à l'imiter et à signer puis transmettre **cette lettre d'appui** (version *.doc).

Pour plus de détails concernant le rapport Pronovost, vous pouvez accéder au site Web suivant.



Assurances

Lors de la dernière réunion des syndicats adhérent (RAS), l'option suivante a été entérinée par les membres participants :

- Que le taux soit augmenté de 4,6% et que le contrat soit modifié :
 - a) en laissant aux assurés actifs de 65 ans et plus le choix entre la couverture d'assurance médicament de La Capitale avec une tarification

différenciée et celle de la RAMQ en ne conservant que la couverture d'assurance maladie complémentaire de La Capitale;

b) en couvrant 80% des premiers 2000\$ de médicaments admissibles et 100% de l'excédent (remboursement à 90% pour les médicaments génériques).

Ainsi, il y aura une hausse de 4,6% des primes d'assurance médicament pour l'année 2010.

Cette option est également celle qui a fait consensus lors de la **rencontre informelle des membres du SPECS-CSN** le 17 novembre dernier.

Si vous avez des questions concernant le régime d'assurance, n'hésitez pas à contacter le bureau du SPECS-CSN. Vous pouvez également accéder à la rubrique «Assurances» de «l'ABC» de notre site Web.



Pandémie

Suppléance à la coordination

En raison de la pandémie de grippe A(H1N1), la direction du Cégep de Sherbrooke a mis en place un plan de continuité afin d'assurer l'offre des services. Une composante de ce plan est le choix d'une coordonnatrice ou d'un coordonnateur suppléant en cas d'absence prolongée de la personne élue à ce poste. Nous désirons rappeler à nos membres qu'ils doivent être rémunérés s'ils font un tel remplacement. **En aucun cas la direction ne demande aux membres de faire ce travail bénévolement.**



Fondation-CSN

FONDACTION, c'est profitable :

- en début de carrière;

- en fin de carrière.

40% de crédits
d'impôt
+ REER

Exclusif à Fondation !

FONDACTION, c'est profitable

EN TOUT TEMPS

RAPPEL - RAPPEL - RAPPEL

Michel Trudeau, responsable régional de Fondation, sera au Cégep de Sherbrooke le jeudi 10 décembre 2009. Il sera disponible pour des rencontres individuelles.

- Comment profiter de Fondation en fin de carrière?
- En quoi Fondation est-il avantageux dans le cadre du RAP (Régime d'accès à la propriété)?

Vous pouvez prendre rendez-vous afin de le rencontrer en communiquant au Syndicat*.

En d'autre temps, pour plus d'information ou pour souscrire à Fondation, vous pouvez communiquer avec Luc Loignon au Syndicat*.

(*) poste #330 ou par courriel à specsCSN@CegepSherbrooke.qc.ca



À lire



ULTIMATUM

Le journal de l'Association pour une Solidarité Syndicale Étudiante (ASSÉ):

CiSO
centre international
de solidarité ouvrière

Le bulletin web

coalition québécoise
contre les
ateliers de
misère



La soupe au caillou

Par l'équipe du Collectif

Consultez notre dossier de presse



Haut de la page

_____, le _____ 2009

Monsieur **Jean Charest, Premier ministre**,
Édifice Honoré-Mercier, 3^e étage,
835, Boulevard René-Lévesque-Est
Québec (Québec)
G1A 1B4

**Objet : Mise en œuvre des recommandations du rapport Pronovost
pour une nouvelle politique agricole**

Monsieur le Premier ministre,

C'est à titre personnel, en tant que consommateur, que j'appuie sans réserve la prise de position de la Coalition SOS Pronovost¹ qui regroupe de plus en plus d'organismes, de personnalités et de consommateurs engagés en agriculture et en environnement.

Espérant que vous saurez donner suite à cet appui au développement harmonieux de l'agriculture au Québec.

signature

Nom : _____

Adresse : _____

Position de la Coalition SOS Pronovost

Le rapport de la Commission Pronovost sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois, créée par votre cabinet, est le résultat de plusieurs années de réflexion sur les nombreux problèmes suscités par l'industrialisation et la mondialisation de l'agriculture et de l'alimentation : la survie et l'autonomie de nos fermes, l'occupation de nos campagnes et de nos régions périphériques, la provenance et la qualité de nos aliments, l'équilibre de nos écosystèmes naturels et la santé collective des Québécois. Le rapport Pronovost a résumé magistralement les opinions exprimées à ce sujet dans près de 700 mémoires et des séances publiques à travers tout le Québec.

Lors de sa publication, si l'on met entre parenthèses la recommandation relative au monopole syndical qui a été épinglée hors contexte par les médias, le rapport a reçu un très large consensus chez les consommateurs soucieux de leur alimentation et les agriculteurs et artisans qui se sentent de plus en plus impuissants devant l'emprise croissante des intégrateurs, des multinationales de l'agrochimie et des grandes chaînes alimentaires.

Loin d'écarter la filière d'agriculture industrielle, comme certains l'ont cru, le rapport propose de la repositionner en fonction des exigences du marché, de la concurrence et de la protection des écosystèmes. En outre, il ouvre la porte à une diversification des types de fermes, de production et de mise en marché de façon à favoriser le développement d'une filière d'agriculture multifonctionnelle, territoriale, génératrice d'emplois, d'aliments de plus-value, de pratiques écologiques, de circuits courts de mise en marché.

Pour atteindre ces objectifs de souveraineté alimentaire, de sécurité alimentaire et d'occupation du territoire, le rapport propose des réformes majeures sur trois volets fondamentaux : le financement public de l'agriculture, les structures de mise en marché et l'aménagement de la zone agricole. Le rapport conclue que le maintien du statu quo sur ces enjeux stratégiques conduirait l'agriculture québécoise à son intégration pure et simple dans les grands cartels agroalimentaires et agrochimiques.

¹ <http://www.libererlesquebecs.com/SosPronovost/presentation.html>

Il était normal que le milieu agricole corporatif soit déstabilisé par un rapport qui remettait largement en question le régime en place. Il était normal également que le gouvernement, tout en adoptant une attitude positive face au rapport, veuille vérifier les constats établis par le rapport et étudier la possibilité de les mettre en application techniquement.

L'étude du volet sur le financement agricole, le plus central, a été confiée à Michel Saint-Pierre, à titre de secrétaire associé de votre Conseil exécutif. Son rapport est venu confirmer les constats du rapport Pronovost et mettre en lumière l'effet contre-productif des sommes considérables versées de façon récurrente à certaines grandes productions dans le modèle d'assurances agricoles en vigueur (80% du soutien à 15% des fermes). La dépendance et l'endettement qui en découlent mettent en danger la Financière agricole aussi bien que les entreprises concernées.

En remplacement, le rapport Saint-Pierre propose 1) un nouveau programme de gestion des risques ouvert à toutes les fermes, plus responsable, écoconditionnel et modulé sur les revenus de la ferme plutôt que sur les volumes et les coûts de production, comme dans le programme fédéral en place de soutien au revenu agricole; 2) des programmes de transition et d'innovation pour les fermes qui devraient se réorienter; 3) un programme de soutien spécifique pour les fermes multifonctionnelles qui désirent garder une dimension humaine et acceptent d'adopter des pratiques environnementales, plus spécialement biologiques. Plus de la moitié des fermes au Québec pourraient avoir accès à ce contrat d'agriculture multifonctionnelle, en régions périphériques notamment. Ce nouveau modèle de soutien, sans être parfait, fournit un cadre acceptable pour les négociations à venir.

L'étude sur les modifications proposées à la gestion du zonage agricole a été confiée à un ancien président de la Commission de protection du territoire agricole (CPTAQ), Bernard Ouimet. Son rapport, qui n'a pas encore été rendu public, confirme lui aussi, selon ce qui en a filtré, les orientations du rapport Pronovost. Tout en réaffirmant l'importance du zonage agricole et les pressions qu'il subit, il propose d'une part de resserrer la planification et la densification urbaines pour limiter les pertes de terres agricoles et mieux les valoriser en périphérie des villes, et d'autre part, de permettre aux autorités locales en région de gérer les usages dans leur zone agricole en fonction d'un plan d'aménagement rigoureux de celle-ci, conformément à leur mandat d'aménagement du territoire. Le résultat visé -une zone agricole plus dynamique et une meilleure occupation des régions - répond à un besoin évident et aux revendications répétées des dirigeants régionaux.

Quant au volet relatif aux structures de mise en marché collective et aux circuits courts, les rapports ne sont pas encore connus. Mais les recommandations du rapport Pronovost nous semblent là aussi incontournables et réalistes.

L'ensemble de ces rapports est éloquent sur le bien-fondé des orientations du rapport Pronovost et de leur mise en œuvre. L'espoir que ces rapports ont engendré chez des milliers de consommateurs, de fermiers, d'artisans et d'intervenants, même si ceux-ci n'ont pas toujours les moyens de s'exprimer aussi fortement que les organisations agricoles corporatives, est également indéniable. De plus en plus de consommateurs désirent avoir accès normalement à des produits locaux, biologiques, du terroir, mais ceux qui les produisent sont toujours cruellement privés de soutien. Beaucoup de jeunes voudraient pouvoir s'engager dans ces productions. Beaucoup d'agriculteurs voudraient pouvoir se démarquer par une production et une mise en marché de niche. Soulignons enfin qu'ouvrir notre agriculture vers ces marchés émergents et nos marchés locaux et régionaux ne peut que favoriser une meilleure sortie de crise.

Rappelons enfin qu'en avril 2008, un groupe de 400 scientifiques de 54 pays, mandaté par la Banque mondiale et l'Organisation des Nations-Unies pour l'agriculture et l'alimentation a conclu que *«les pratiques agricoles qui ont permis l'augmentation des rendements au 20^e siècle menacent désormais la fertilité des sols, les ressources en eaux, la biodiversité agricole et le climat»*; selon eux, la production alimentaire déjà en crise pourrait chuter de 25% d'ici 2050 en raison de ces déséquilibres écologiques; et tout comme le rapport Pronovost, ils concluent que *«le statu quo n'est plus une option.»* (Source : International Assessment of Agricultural knowledge, science and technology of development-IAASTD).

Malheureusement, votre Ministère de l'Agriculture et votre Conseil exécutif semblent hésiter à prendre clairement position en faveur des grandes orientations et des réformes proposées. Le débat se fait à la pièce, au compte goutte, en vase clos, sans que soient discutées ouvertement les enjeux de société majeurs qui s'y rattachent et qui sont déterminants pour l'avenir du Québec, de ses collectivités territoriales et de l'alimentation et de la qualité de vie de ses citoyens. Les signaux qui nous parviennent du ministère de l'Agriculture, comme l'engagement d'un opposant notoire au rapport Pronovost à titre de consultant dans le dossier, manifestent plutôt une crainte de prendre position, une volonté de retarder les échéances et d'éviter à tout prix les turbulences. De plus, le comité bipartite ÉTAT-UPA, accordé à l'Union des Producteurs Agricoles durant la campagne électorale, laisse planer la menace d'un droit de veto que pourrait exercer l'UPA, laquelle ne cache pas son opposition aux réformes majeures proposées.

Nous comprenons que les décisions à prendre exigent du courage politique. Mais, après toutes ces années de réflexion et tout ce travail, l'heure de vérité est arrivée. Nous, soussignés, estimons que votre gouvernement ne peut plus se défilier. Il se doit de défendre l'intérêt collectif dans ce dossier et de ne pas laisser des intérêts corporatifs saboter une politique agricole aussi vitale pour l'ensemble du Québec. Votre gouvernement a tous les éléments en mains pour procéder à des réformes majeures. S'il devait passer à côté de cette opportunité, il faudrait faire notre deuil à jamais d'une agriculture québécoise et d'une souveraineté alimentaire chez nous. Nous ne saurions l'accepter.

Nous demandons donc à votre gouvernement de rendre public un énoncé de politique agricole qui reflète, pour l'essentiel, l'esprit et les orientations définies dans le Rapport Pronovost, le Rapport Saint-Pierre et le Rapport Ouimet, et qui soit suffisamment précis pour servir de base aux réformes proposées, de façon à ce que le débat public puisse se faire en toute transparence et équité.

Respectueusement.

Coalition SOS Pronovost

Coalition *pour un Québec des régions* Libérer les Québécois

[Accueil](#) | [C'est quoi](#) | [C'est qui](#) | [Ce que nous faisons](#) | [Les communiqués](#) | [Le dépliant](#) | [Le logo](#) | [Nous joindre](#) | [Les régions](#)

[SOS Pronovost](#)
[Information](#)
[Inscription](#)

[S'abonner à liste de diffusion](#)

[Pour participer](#)

[Projet d'États généraux du Québec](#)

[Document d'appel](#)

[Démocratie selon René Lévesque](#)

[Archives Éditoriales](#)

[Agenda](#)

[Liens et références](#)

Cahier de participation à
[télécharger](#)

[Rencontre](#)

9 février 2008

[Rencontre](#)

12 juin 2008

[Rencontre](#)

23 août 2008

Documents d'appuis



Libérer les Québécois
Édition écosociété



Au pouvoir citoyens!

[Présentation](#) | [Lettre au premier ministre](#) | [Communiqués](#) | [Média](#) | [Documents](#)

SOS-Pronovost

Une nouvelle coalition d'agriculteurs et de citoyens
prend la défense du Rapport Pronovost

SOS-Pronovost

Coalition pour la mise en œuvre du rapport Pronovost sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois.

Une coalition réunissant plusieurs groupes importants d'agriculteurs, de consommateurs, de citoyens et d'écologistes, donc à la fois les volets agriculture, alimentation, environnement et santé, pour défendre le Rapport Pronovost et exiger du Gouvernement sa mise en œuvre sans délai. vous pouvez vous joindre à cette Coalition* qui entend veiller et intervenir jusqu'à ce que le virage agricole préconisé par le Rapport Pronovost soit mis en œuvre. Vous pourrez suivre les démarches de la Coalition et consulter ses documents sur ce site.

* Les fermes, groupes, associations et intervenants qui veulent s'impliquer avec la Coalition peuvent en devenir membres en fournissant les coordonnées suivantes : **le nom, téléphone, courriel, secteur et lieu d'activités.** Cliquez ici sur [Inscription](#)

Liste des membres :

Groupes

Coalition pour un Québec des Régions (Roméo Bouchard),
418-492-5727, romeobouchard@sympatico.ca

Union paysanne (Benoit Girouard), 450-495-1910, lamiral.bio@sympatico.ca

Greenpeace (Éric Darier), 514-933-0021, eric.darier@greenpeace.org

Union des Consommateurs (Charles Tanguay), 514-521-6820,

Assurances

Les enseignant-e-s de cégep bénéficient de différents régimes d'assurances assurant leur protection. Ces régimes sont coûteux mais ils couvrent un « ensemble large de risques de la vie ! ».

Les enseignant-e-s du Cégep de Sherbrooke ont accès aux trois régimes suivants :

1- Assurance-maladie (obligatoire)

La Loi québécoise oblige tous les Québécois à adhérer à un régime d'assurance-médicaments lorsque disponible chez l'employeur.

Chaque année, en assemblée générale, nous déterminons la couverture souhaitée. La brochure présentant la police 1008-1010 est disponible au Service des ressources humaines du Cégep..

2- Assurance-salaire (aussi appelée assurance longue durée)

- **Courte durée** : Chaque enseignant bénéficie d'un régime d'assurance-maladie de la CARRA (Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances). D'une façon générale, nous disons que la CARRA couvre les deux premières années d'invalidité d'un-e enseignant-e pour des raisons de maladie.
- **Longue durée** : Ce régime vise à assurer une protection à long terme à une personne qui serait frappée d'une incapacité partielle ou permanente de réintégrer son travail. Depuis 2007, l'enseignant-e peut adhérer à ce régime lors de son embauche et doit y adhérer lors de l'acquisition de sa permanence.

3- Assurance-vie (au choix de l'enseignant-e)

**La brochure explicative
(janvier 2008)**

[Plus d'information]

[Brochure explicative visant les
retraité-e-s]

**Les principaux formulaires
reliés à votre assurance
collective**



Site Web de Fondation

ACCUEIL

QUAND LES PROFS

LE SYNDICAT

COMITÉS

DOSSIERS SYNDICAUX

PUBLICATIONS



Plage horaire




Fondation-CSN

FONDATION, c'est profitable :

- en début de carrière;
- en fin de carrière.

40% de crédits d'impôt + REER

Exclusif à Fondation !

FONDATION, c'est profitable

EN TOUT TEMPS

Pour en connaître davantage sur les REER Fondation:

- Les avantages fiscaux en souscrivant à un REER Fondation: dépendant de votre revenu imposable, un placement de 1000\$ demande un déboursé net de moins de 300\$.
- La retenue sur le salaire (RSS) est accessible au Cégep de Sherbrooke.
- Le RAP avec Fondation (régime d'accès à la propriété) est très avantageux.
- Fondation investit au moins 60 % de son actif dans des entreprises québécoises.
- Pour plus d'information, vous pouvez visiter le site Web de Fondation. ou contacter Luc Loignon, responsable



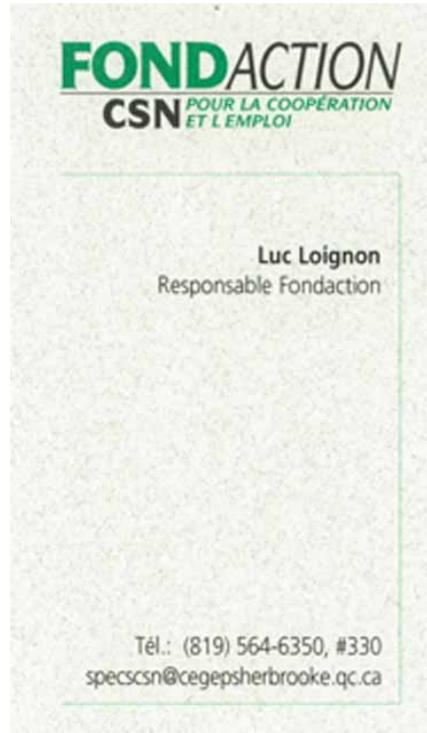
SPECS-CSN

475, rue du Cégep
Pavillon 2, local 54-180
Sherbrooke (Québec)
J1E 4K1

819 564-6350 #330
819 562-6030 - télécopieur

Section interne

Fondaction au Cégep de Sherbrooke.



Haut de la page